

Liste des CFC de la santé permettant l'accès aux filières Bachelor du domaine Santé HES-SO jusqu'à la rentrée 2019-2020

- CFC d'assistant-e dentaire
- CFC d'assistant-e médical-e
- CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire
- CFC d'assistant-e en médecine vétérinaire
- CFC d'assistant-e en pharmacie
- CFC d'assistant-e en podologie
- CFC d'assistant-e de bottier-orthopédiste et bottière-orthopédiste
- CFC de droguiste
- CFC d'opticien-ne
- CFC d'orthopédiste
- CFC de technicien-dentiste et technicienne dentiste

Liste des CFC de la santé permettant l'accès aux filières Bachelor du domaine Santé HES-SO dès la rentrée 2020-2021

- CFC d'assistant-e dentaire
- CFC d'assistant-e médical-e
- CFC d'assistant-e en podologie
- CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire
- CFC d'opticien-ne
- CFC d'orthopédiste
- CFC de technicien-ne dentiste
- CFC d'acousticien-ne en systèmes auditifs

L'accès au Bachelor est possible lorsque vous être titulaire d'un CFC de la santé susmentionné, ainsi que d'une maturité professionnelle ou d'une maturité gymnasiale.

Ces dispositions d'application ont été adoptées par décision n° R 2017/38/105 du Rectorat de la HES-SO, lors de sa séance du 28 novembre 2017.